

**Présents :** Marceau Biol, Philippe Blanchard, François Bonnetain, Isabelle Coluni, Patricia Cretinet, Denise Delhomme, Jean-Pierre Desgeorges, Eric Dorin-Blanchard, Aymeric Dumont, Paulette Emorine, Laurent Engel, Eric Fleury, Evelyne Gambut, Anne Gueritaine, Didier Gueugnon, Christian Lafarge, Dominique Maison, Dominique Prelewicz, Agnes Reboux, Dominique Sabathier, Jean-Charles Vautrin.

**Représentés :** Sophie Bonnaud Talbot, Fabienne Douce, Véronique Fagnot, Gilbert Ferrier, Marie-Hélène Lara, Florent Martin

**Excusés :** Catherine Bertin, Christine Letienne,

**Absents :** Isabelle Gueritte, Patrick Jeandin, Colette Terrier

**Secrétaires Présentes :** Christèle Pylloen, Danielle Savin, Geneviève Vignerresse (excusée)

Le Maire ouvre la séance et fait appel pour nommer une secrétaire de séance. Dominique Sabathier se propose et est retenue. Il fait l'appel des conseillers, 21 présents, 6 pouvoirs, 2 excusés 3 absents. Soit 27 présents ou représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Suite à la disparition de Daniel Caniou, le Maire demande qu'une minute de silence soit respectée.

Le Maire demande d'ajouter deux points à l'ordre du jour : « autorisation d'engagement de dépenses pour travaux de l'ONF », et « mise à disposition de la commune de Saint-Vincent d'un agent technique » : cette proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **1. Vote des comptes administratifs des communes de Donzy-le-National, Massy, La Vineuse et Vitry-lès-Cluny**

Chaque Maire délégué présente et commente le compte administratif de sa commune déléguée qui laisse apparaître :

- Pour Donzy un excédent en fonctionnement de 54 192,11 € et en investissements de 52 495,88 €
- Pour Massy un excédent en fonctionnement de 17 879,06 € et un déficit en investissements de 6 619,16 €
- Pour La Vineuse un excédent en fonctionnement de 117 366,61 € et un déficit en investissements de 47 661,30 €
- Pour Vitry un excédent en fonctionnement de 77 568,86 € et en investissements de 3 155,10 €

Il est procédé au vote de chacun des budgets :

Donzy	Abstention 2	Contre 0	Pour 24
Massy	Abstention 1	Contre 0	Pour 25
La Vineuse	Abstention 1	Contre 0	Pour 25
Vitry	Abstention 1	Contre 0	Pour 25

Le Maire délégué de Vitry présente et commente le compte administratif assainissement qui laisse apparaître un excédent en fonctionnement de 5 677,04 € et un déficit en investissements de 1 489,69 €.

**Vote :** Abstention 0                  Contre 0                  Pour 26

#### **2. Vote des comptes de gestion des communes de Donzy-le-National, Massy, La Vineuse et Vitry-lès-Cluny**

Les comptes de gestion jugés conforme aux écritures des budgets commune et assainissement sont approuvés à l'unanimité par les membres présents du Conseil.

#### **3. Présentation du Budget 2017**

Le budget est présenté et devra être voté avant le 15 avril lors d'un prochain conseil.

#### **4. Délibération sur le tableau des effectifs salariés de la commune**

Effectif travaillant pour la commune :

**3 agents administratifs** : en charge du secrétariat

**2 agents techniques** : en charge de l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments

**3 agents techniques** : en charge de l'entretien des locaux

**Vote :** Pour 27

**5. Délibération pour l'établissement du document unique**

Il est rappelé que tout organisme employant du personnel est tenu d'avoir un document unique d'évaluation des risques. Il est proposé que nous demandions au Centre de gestion des collectivités de rencontrer nos agents et de rédiger ce document.

Une subvention doit couvrir la totalité du coût.

**Vote :** Pour 27

**6. Délibération pour paiement échelonné des travaux SYDESL réalisé sur la commune déléguée de Vitry**

Le conseil approuve la demande.

**7. Délibération pour demande de subvention SMAG (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Grosne)**

Les travaux de renforcement des digues du Clapier au moulin de Frizeau sont subventionnables par le SMAG.

Le conseil approuve la demande de subvention.

**8. Délibération pour extension du périmètre SPANC**

Le 14 février 2017 le Conseil Syndical du SPANC du Clunisois s'est prononcé favorablement à la demande d'adhésion des communes de JONCY, St HURUGE, SAILLY, PASSY, St YTAIRE, BURZY, AMEUGNY, St-CLEMENT-sur-GUYE et St MARTIN-la-PATROUILLE

Il est demandé à chaque commune de la Communauté de Commune du Clunisois de valider ou non ces adhésions.

**Vote :** Abstention 0      Contre 1      Pour 26

**9. Délibération pour vente d'un chemin rural après enquête sur la commune déléguée de Massy**

Un propriétaire de Massy a exprimé le souhait d'acheter une parcelle de chemin qui arrive sur sa propriété.

L'enquête publique a été faite, l'acheteur prendrait tous les frais à sa charge. Le service des domaines a estimé ce terrain à 280 €

**Vote :** Pour 27

**10. Délibération pour validation du plan d'aménagement Office National des Forêts sur la commune déléguée de Donzy**

La révision du plan d'aménagement de la forêt de Donzy est terminée, cette dernière est présentée au Conseil.

**Vote :** Pour 27

**11. Délibération pour travaux à confier à l'ONF**

Section de Dombine, à La Vineuse, il faut faire les « gass ». Il y a 760 mètres le coût proposé par l'ONF est de 260 €.

Sur Donzy des travaux sont à effectuer sur les parcelles 11 à 15 et 15 à 18 sont estimés par l'ONF à 580 €

Le conseil décide de confier ces travaux à l'ONF aux prix indiqués.

**Vote :** Pour 27

**12. Délibération sur la mise en exploitation de la forêt**

Une étude a été présentée par l'ONF concernant l'aménagement des forêts de Donzy. Il est proposé de récolter une parcelle de douglas, parcelle qui sera ensuite replantée en feuillus. Il existe deux solutions, la vente sur catalogue ou la vente sur pied. Le choix de la deuxième solution est proposé pour la parcelle 24 r.

Concernant la parcelle 103 à Ciergue il est proposé de délivrer la parcelle afin de traiter le taillis en affouage et ainsi tendre vers une exploitation en futaie.

**Vote :** Pour 27

**13. Délibération pour passage de forêt sectionnale à forêt communale sur les communes déléguées de Donzy et Massy**

La forêt de Donzy, bien que sectionnale est aujourd'hui gérée comme si elle était communale. Il est nécessaire de se mettre en conformité et pour cela engager la procédure nécessaire.

Cette procédure est également nécessaire pour Massy.

**Vote :** Pour 27

#### 14. Délibération remboursement au locataire suite à changement de compteur électrique sur la commune déléguée de Donzy

Suite à un changement de compteur électrique la totalité des prestations ont été facturées au locataire. Il revient au propriétaire, la commune, de rembourser la somme de 154.95 €.

**Vote :** Pour 27

#### 15. Délibération pour achats de potelets pour l'aménagement de l'abri bus de La Vineuse

Afin de protéger le périmètre autour de l'abri bus il est proposé d'installer 15 bornes rondes en bois. Coût total 450 € HT (540 € TTC)

**Vote :** Pour 27

#### 16. Délibération pour la mise à disposition de la commune de Saint-Vincent d'un agent technique et des équipements

Pour l'année 2017 il est proposé de fixer les tarifs horaires suivants :

Agent technique communal	22.90 € / h
Location de matériel	
Tracteur	28.50 € / h
Taille Haie : 18.40 € + 28.50 €	46.90 € / h
Lame à neige + semoir à sel : 18.40 € + 28.50 €	46.90 € / h
Faucheuse accotement : 18.40 € + 28.50 €	46.90 € / h
Tondeuse	19.00 € / h

**Vote :** Abstention 1 Contre 0 Pour 26

#### 17. Délibération pour prise de compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le PLUI est un document d'urbanisme à l'échelle d'un groupement de commune qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire.

La Communauté de commune doit avoir 9 compétences, à ce jour elle en a 7

7 compétences sont obligatoires :

- Aménagement de l'espace dont PLUI sauf opposition des communes
- Développement économique (zones + commerce + office de tourisme + zone d'activités touristiques)
- Aires d'accueil pour gens du voyage
- Collectes et traitement des déchets
- Milieux aquatiques et inondations (1/1/2018)
- Assainissement (1/1/2020)
- Eau (1/1/2020)

3 autres compétences sont optionnelles

- Environnement, maîtrise de l'énergie
  - Logement cadre de vie
  - Voirie
  - Construction, fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
  - Actions sociales d'intérêt communautaire
  - Création et gestions de maisons de service public
- (en gras les compétences déjà incluses dans les statuts de la Communauté de Commune du Clunisois)

Il y a lieu de se prononcer sur la prise de compétence de PLUI

**Vote :** Abstention 11 Contre 1 Pour 15

#### 18. Questions diverses

- Le Sirtom informe les communes qu'un contrôle plus sévère sera fait sur le tri sélectif des poubelles.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 00 h 10.

Le Maire,  
François Bonnetain

